



Collège d'Artagnan

27 Avenue des Pyrénées
32 110 NOGARO

FORMULAIRE DE VERSEMENT DES 13% DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 (Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2019)

Formulaire à retourner à l'établissement avec votre chèque ou votre justificatif de virement.

Siret :	Raison sociale :
Tél :	Adresse :
Courriel :	
Partenaire :	
Code Cabinet :	
Nom Cabinet :	

Masse salariale 2021 =	x 0,0884 %
UAI 07566050U Versement Libératoire à Payer =	€

<input type="checkbox"/> Chèque N° :	Banque :
Date : / /	A l'ordre du Collège d'Artagnan
<input type="checkbox"/> Virement :	BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR76 1007 1320 0000 0010 0014 580
Date : / /	REFERENCE : TA + SIRET OBLIGATOIRE

Adresse du retour :	Collège d'Artagnan
	27 Avenue des Pyrénées
	32110 Nogaro

Comment calculer votre taxe :

Masse salariale Brute 2020 (DSN Base sécurité sociale) x 0,0884% soit (0,68 x 13%)

- Si vous avez eu au moins un apprenti en cours d'année et que la MS est inférieure à 110 528 €, alors pas de déclaration à faire.

- Pour les entreprises du BTP majorer la MS de 11,5% au titre des indemnités de congés payés.

Fait à : _____ Signature et cachet de l'établissement

Le :